



INSTITUT ŒNOLOGIQUE DE CHAMPAGNE

Z.I. de Mardeuil - Route de Cumières - B.P.25 - 51201 EPERNAY FRANCE - Téléphone : 33 (0)3 26 51 96 00 - Télécopie : 33 (0)3 26 51 02 20 - e-mail : ioc@institut-oenologique.com

BIOPROTECT

| INGREDIENTS : visés à l'article 6, paragraphes 3 bis, 10 et 11 DIRECTIVE 2007/68/CE DE LA COMMISSION du 27 novembre 2007 modifiant l'annexe III bis de la directive 2000/13/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne certains ingrédients alimentaires | ABSENCE | PRESENCE | COMMENTAIRES |
|---|---------|----------|--------------|
| 1. Céréales contenant du gluten (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (1); b) des maltodextrines à base de blé (1); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques. | X | | |
| 2. Crustacés et produits à base de crustacés. | X | | |
| 3. Œufs et produits à base d'oeufs. | X | | |
| 4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception: a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) de la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin. | X | | |
| 5. Arachides et produits à base d'arachides. | X | | |
| 6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (1); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et des esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. | X | | |
| 7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques; b) du lactitol. | X | | |
| 8. Fruits à coque, à savoir amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylusavellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de cajou (<i>Anacardium occidentale</i>), noix de pécan [<i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (<i>Bertholletia excelsa</i>), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia et noix du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception: a) des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques. | X | | |
| 9. Céleri et produits à base de céleri. | X | | |
| 10. Moutarde et produits à base de moutarde. | X | | |
| 11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame. | X | | |
| 12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre exprimées en SO ₂ . | X | | |
| 13. Lupin et produits à base de lupin. | X | | |
| 14. Mollusques et produits à base de mollusques. | X | | |